

Présentation du budget primitif 2026

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 107 de la n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRe, prévoit qu'une « *présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif (...) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note répond à cette obligation pour la commune et sera publiée sur son site internet.

* *

*

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires de sincérité, d'annualité, d'unicité, de spécialité et d'équilibre. À noter que la commune déroge au principe de l'annualité budgétaire avec l'utilisation, en section d'investissement, de la méthode comptable dite des AP/CP « autorisations de programme et crédits de paiement » encadrée par le code général des collectivités territoriales (articles L. 1612-1 et L. 2311-3) et le code des juridictions financières (article L. 263-8).

La structure du budget primitif comporte 2 sections distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement, chacune équilibrée en dépenses et en recettes.

La section de fonctionnement regroupe :

1 – toutes les dépenses nécessaires à l'activité « quotidienne » de la commune :

- les charges à caractère général (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais de télécommunication, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures, frais de transports, l'entretien et la réparation du patrimoine bâti de la commune...);
- les charges de personnel ;
- les charges financières liées à la dette (essentiellement les intérêts des emprunts) ;
- l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement) ;
- les dotations aux amortissements, aux provisions.

2 – toutes les recettes que la commune peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :

- les remboursements, en cas d'arrêt maladie des agents communaux, de l'assureur de la commune et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- l'ensemble des services facturés aux Tabernaciennes et Tabernaciens aussi bien, notamment, pour la culture (théâtre Madeleine-Renaud, médiathèque Les Temps-Modernes, conservatoire Jacqueline-Robin), la petite enfance

(crèches et multi-accueil) que pour le service des sports et le service périscolaire (accueils de loisirs des matins et des soirs, des mercredis et des vacances scolaires) ;

- les impôts directs locaux des ménages (taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti), la fiscalité reversée par la communauté d'agglomération Val Parisis (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), ainsi que diverses taxes (notamment, la taxe de séjour, la taxe sur la consommation finale d'électricité, la taxe sur les pylônes électriques, les droits de places des marchés forains) ;
- les dotations, et compensations de perte de fiscalité, versées par l'État, les participations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), pour l'enfance et la jeunesse, le Fonds de Compensation sur la Taxe à la Valeur Ajoutée (FCTVA) sur les dépenses de fonctionnement, l'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle, notamment ;
- les « autres produits de gestion courante » regroupant l'ensemble des revenus des locations effectuées au profit de la commune (par exemple : logements, cabinets médicaux du pôle médical pluridisciplinaire Madeleine-Brès, le commissariat de police...).

La section d'investissement retrace les opérations patrimoniales et comporte :

1 – en dépenses : construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, acquisitions de matériels durables, véhicules, aménagement de voiries, les travaux issus de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), le remboursement du capital de la dette, les travaux réalisés en régie... ;

2 – en recettes : le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), la taxe d'aménagement, les emprunts nouveaux, les subventions reçues, l'autofinancement issu de la section de fonctionnement, les dotations aux amortissements.

*

* *

La reprise des résultats de l'exercice 2025

Le compte financier unique sera arrêté à la date du vote du budget, le budget primitif 2026 est donc présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2025, comme suit :

Affectation des résultats	
Solde d'exécution de clôture à reprendre (D/001 pour 2026) (= J)	-3 034 018,56 €
Affectation au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé (M)	1 266 091,63 €
Résultat de fonctionnement reporté (R/002 pour 2026) (E - M)	1 928 750,57 €

Le budget primitif 2026

Le budget primitif 2026 est équilibré en dépenses et en recettes, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	43 680 895,57 €	43 680 895,57 €
Investissement	25 182 495,10 €	25 182 495,10 €
Total	68 863 390,67 €	68 863 390,67 €

I. La section de fonctionnement

A. Présentation générale

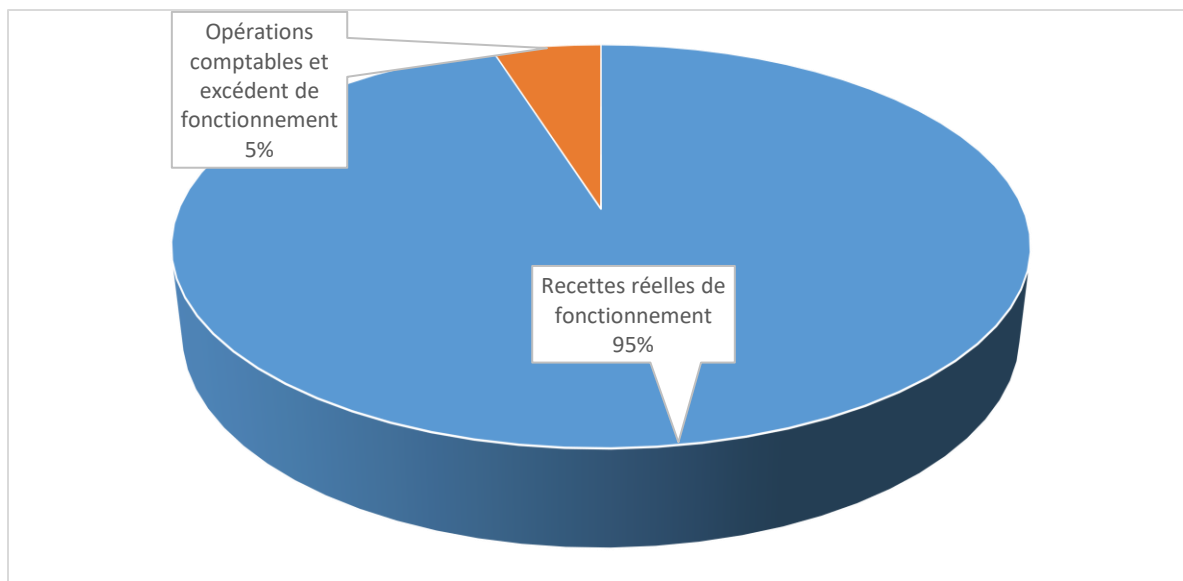
Dépenses de fonctionnement					
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Diff. en valeur	Diff en %
011	Charges à caractère général	8 129 725,00 €	8 614 915,00 €	485 190,00 €	5,97%
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 076 885,00 €	24 628 250,00 €	551 365,00 €	2,29%
014	Atténuation de produits (reversement de produits de fiscalité)	902 400,00 €	912 400,00 €	10 000,00 €	1,11%
65	Autres charges de gestion courante	2 946 820,00 €	2 944 605,00 €	-2 215,00 €	-0,08%
Total des dépenses de gestion courante		36 055 830,00 €	37 100 170,00 €	1 044 340,00 €	2,90%
66	Charges financières	676 015,00 €	724 500,00 €	48 485,00 €	7,17%
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €	2 000,00 €	-4 000,00 €	-66,67%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		36 737 845,00 €	37 826 670,00 €	1 088 825,00 €	2,96%
023	Virement à la section d'investissement	2 797 449,55 €	3 844 225,57 €	1 046 776,02 €	37,42%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 410 000,00 €	2 010 000,00 €	600 000,00 €	42,55%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 207 449,55 €	5 854 225,57 €	1 646 776,02 €	39,14%
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		40 945 294,55 €	43 680 895,57 €	2 735 601,02 €	6,68%

Recettes de fonctionnement					
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Diff. en valeur	Diff en %
013	Atténuations de charges	206 000,00 €	200 000,00 €	-6 000,00 €	-2,91%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 082 955,00 €	2 409 520,00 €	326 565,00 €	15,68%
73	Impôts et taxes (reversements État et CAVP)	6 484 800,00 €	6 511 315,00 €	26 515,00 €	0,41%
731	Fiscalité locale	21 510 700,00 €	23 890 637,00 €	2 379 937,00 €	11,06%
74	Dotations et participations	7 750 575,00 €	7 776 638,00 €	26 063,00 €	0,34%
75	Autres produits de gestion courante	874 940,00 €	748 940,00 €	-126 000,00 €	-14,40%
Total des recettes de gestion courante		38 909 970,00 €	41 537 050,00 €	2 627 080,00 €	6,75%
76	Produits financiers	25,00 €	95,00 €	70,00 €	280,00%
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement		38 924 995,00 €	41 552 145,00 €	2 627 150,00 €	6,75%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	91 548,98 €	200 000,00 €	108 451,02 €	118,46%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		91 548,98 €	200 000,00 €	108 451,02 €	118,46%
R 002 solde d'exécution positif reporté		1 928 750,57 €	1 928 750,57 €	n.s	n.s
Total des recettes de fonctionnement cumulées		40 945 294,55 €	43 680 895,57 €	2 735 601,02 €	6,68%

B. Les recettes de fonctionnement

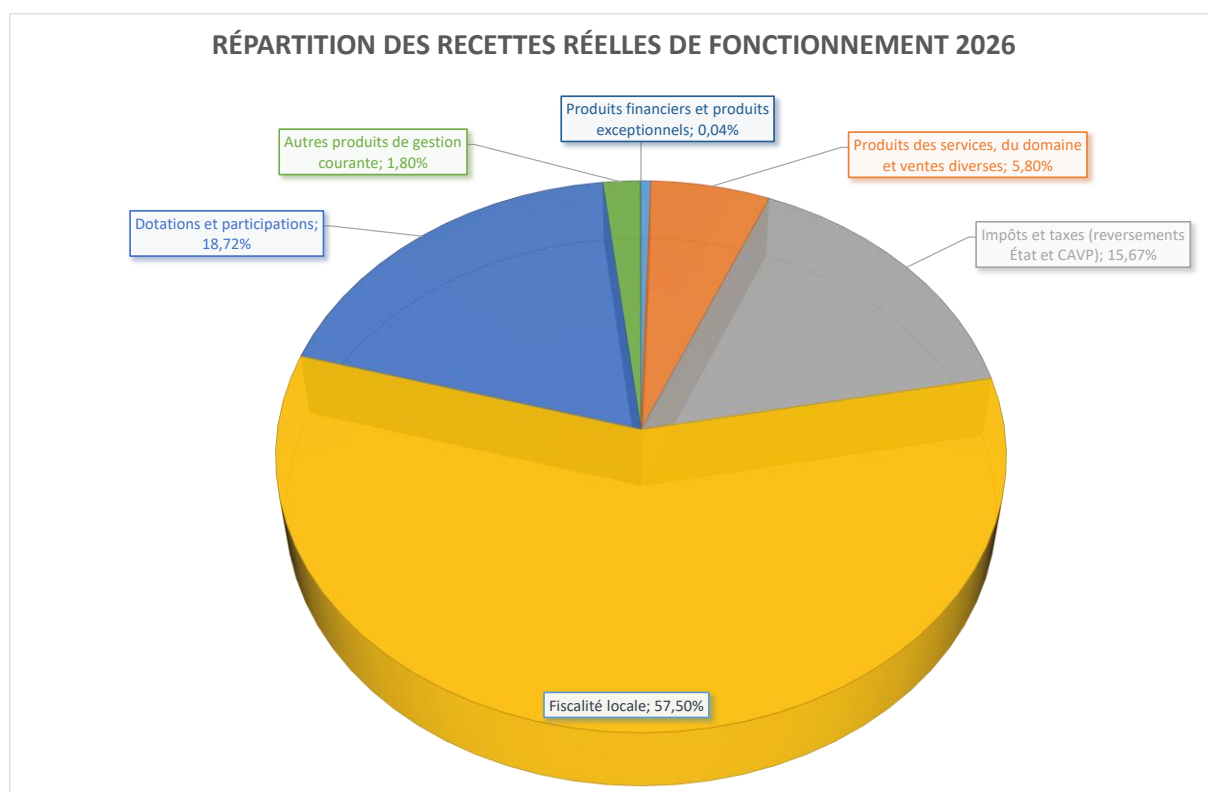
Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- les recettes réelles estimées à 41 552 145 €,
- les opérations comptables et l'excédent de fonctionnement pour 2 128 750,57 €,

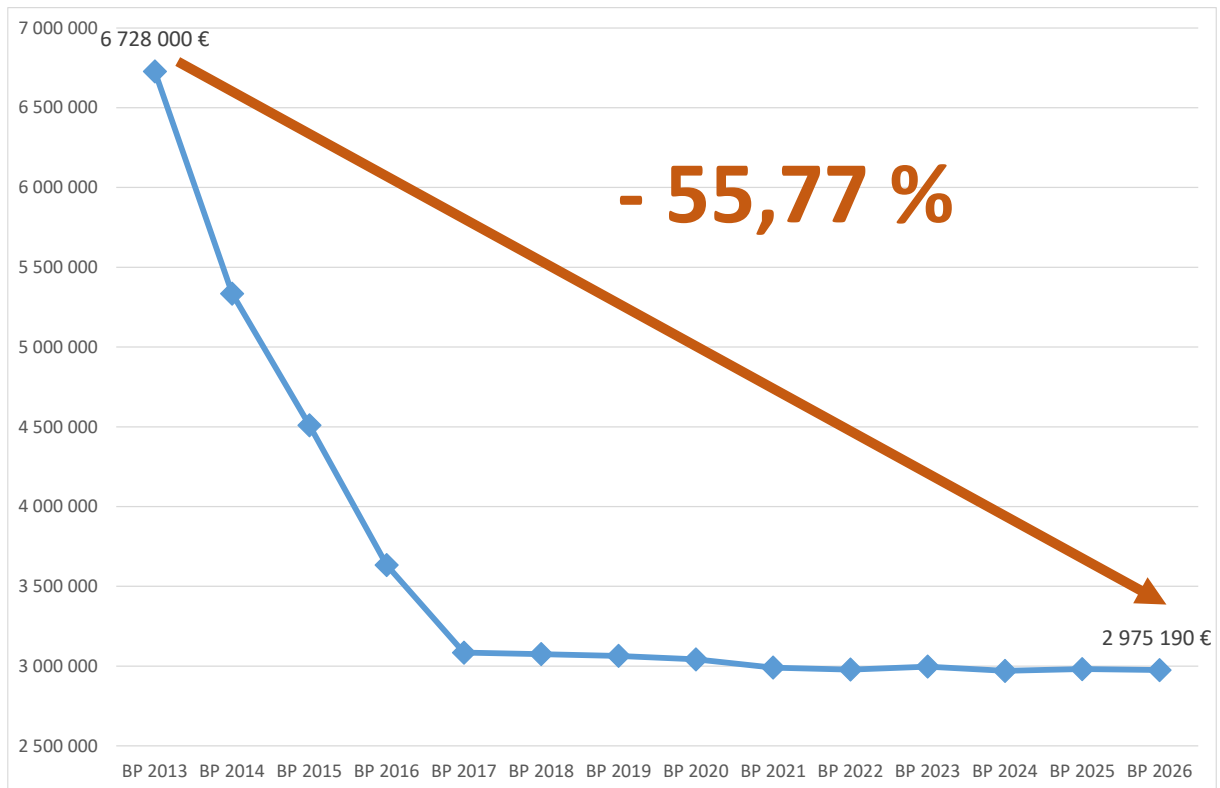


La répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Diff. en valeur	Diff. en %
013	Atténuations de charges	206 000,00 €	200 000,00 €	-6 000,00 €	-2,91%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 082 955,00 €	2 409 520,00 €	326 565,00 €	15,68%
73	Impôts et taxes (versements État et CAVP)	6 484 800,00 €	6 511 315,00 €	26 515,00 €	0,41%
731	Fiscalité locale	21 510 700,00 €	23 890 637,00 €	2 379 937,00 €	11,06%
74	Dotations et participations	7 750 575,00 €	7 776 638,00 €	26 063,00 €	0,34%
75	Autres produits de gestion courante	874 940,00 €	748 940,00 €	-126 000,00 €	-14,40%
76	Produits financiers	25,00 €	95,00 €	70,00 €	280,00%
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00%
	Total des recettes réelles de fonctionnement	38 924 995,00 €	41 552 145,00 €	2 627 150,00 €	6,75%



Évolution de la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement, versée par l'État, entre 2013 et 2026, de budget primitif à budget primitif :

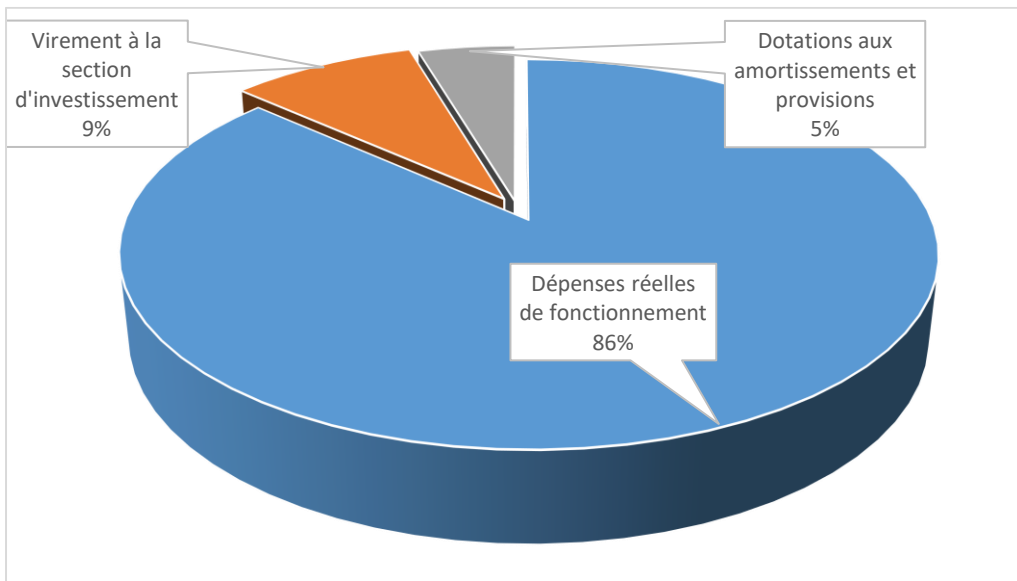


NB : le montant prévu au BP 2026, soit 2 975 190 €, est une estimation.

C. Les dépenses de fonctionnement

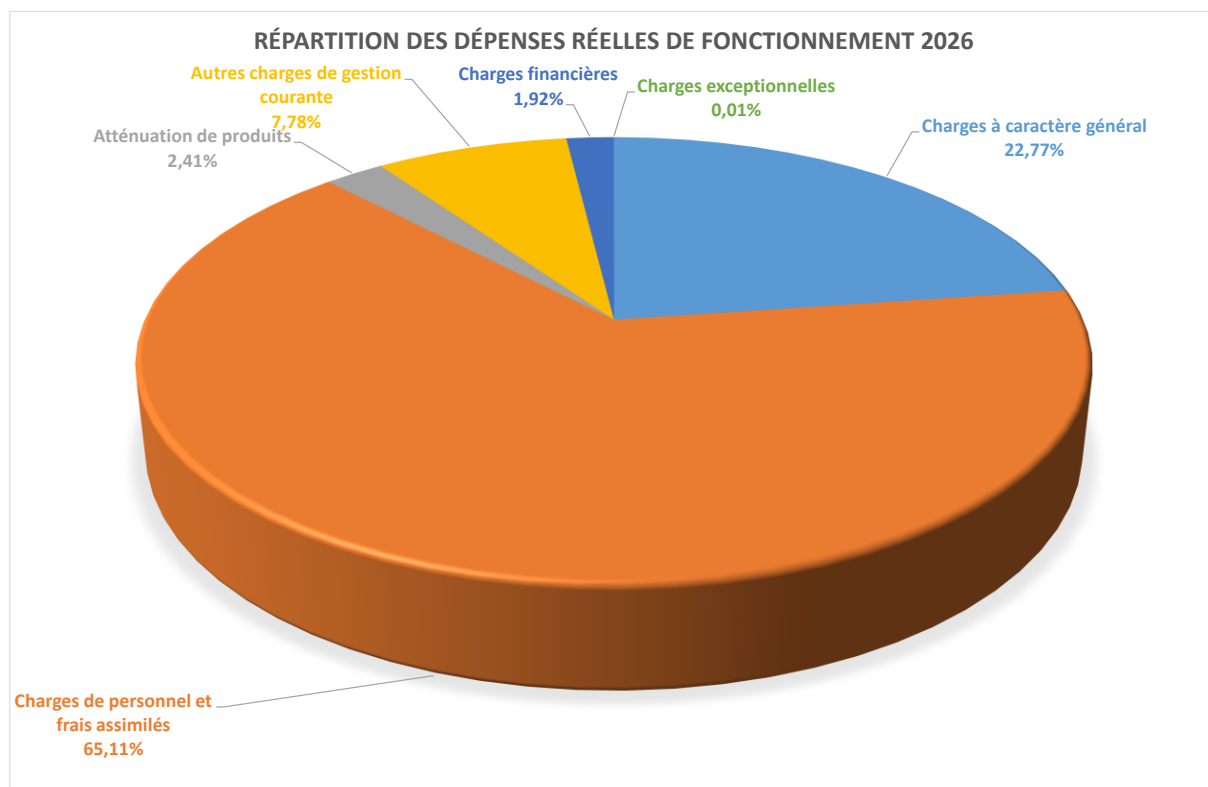
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les dépenses réelles estimées à 37 826 670 €,
- et les dépenses d'ordre décomposées comme suit :
 - ✓ le virement à la section d'investissement pour 3 844 225,57 €,
 - ✓ les dotations aux amortissements et provisions évaluées à 2 010 000 €.

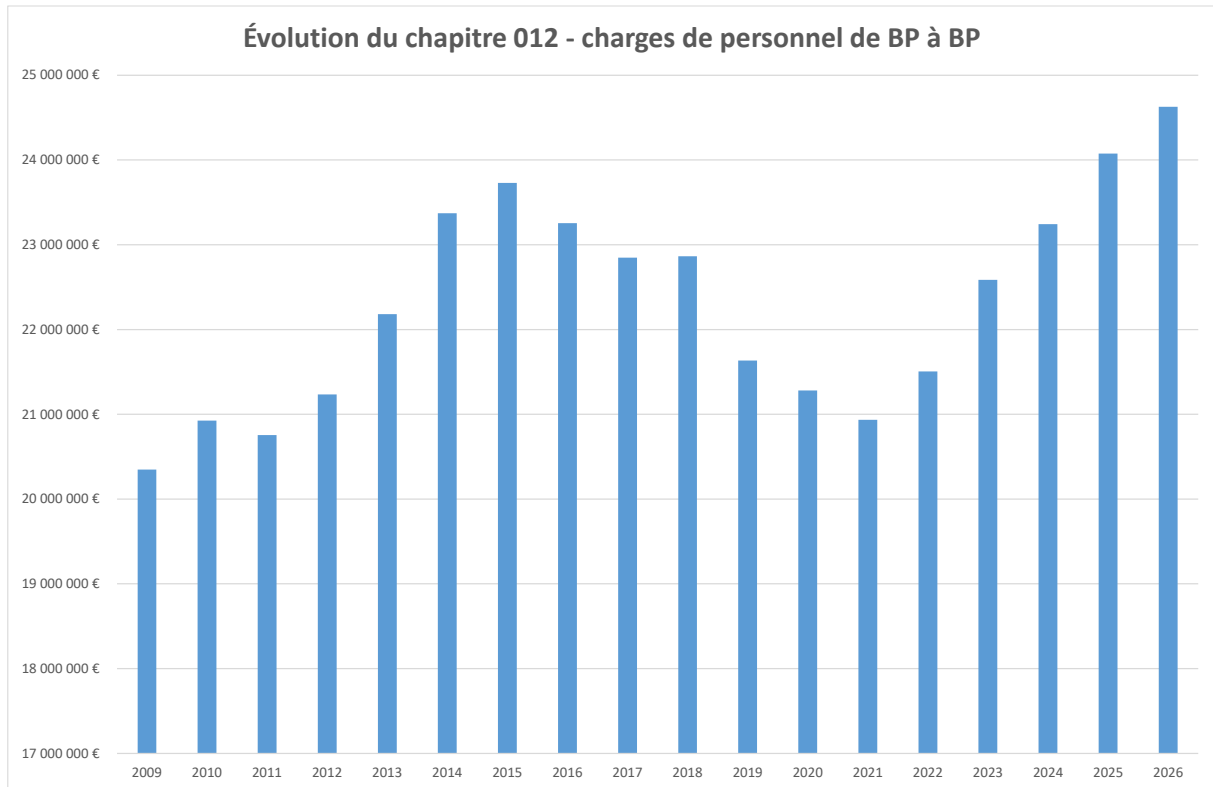


La répartition des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Diff. en valeur	Diff en %
011	Charges à caractère général	8 129 725,00 €	8 614 915,00 €	485 190,00 €	5,97%
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 076 885,00 €	24 628 250,00 €	551 365,00 €	2,29%
014	Atténuation de produits	902 400,00 €	912 400,00 €	10 000,00 €	1,11%
65	Autres charges de gestion courante	2 946 820,00 €	2 944 605,00 €	-2 215,00 €	-0,08%
66	Charges financières	676 015,00 €	724 500,00 €	48 485,00 €	7,17%
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €	2 000,00 €	-4 000,00 €	-66,67%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		36 737 845,00 €	37 826 670,00 €	1 088 825,00 €	2,96%



Évolution des charges de personnel et frais assimilés :



II. La section d'investissement

La section d'investissement correspond aux opérations non renouvelables à l'identique chaque année et qui se traduisent par une modification appréciable de la valeur ou de la structure du patrimoine : constructions, acquisitions diverses, travaux, notamment.

A. Présentation générale

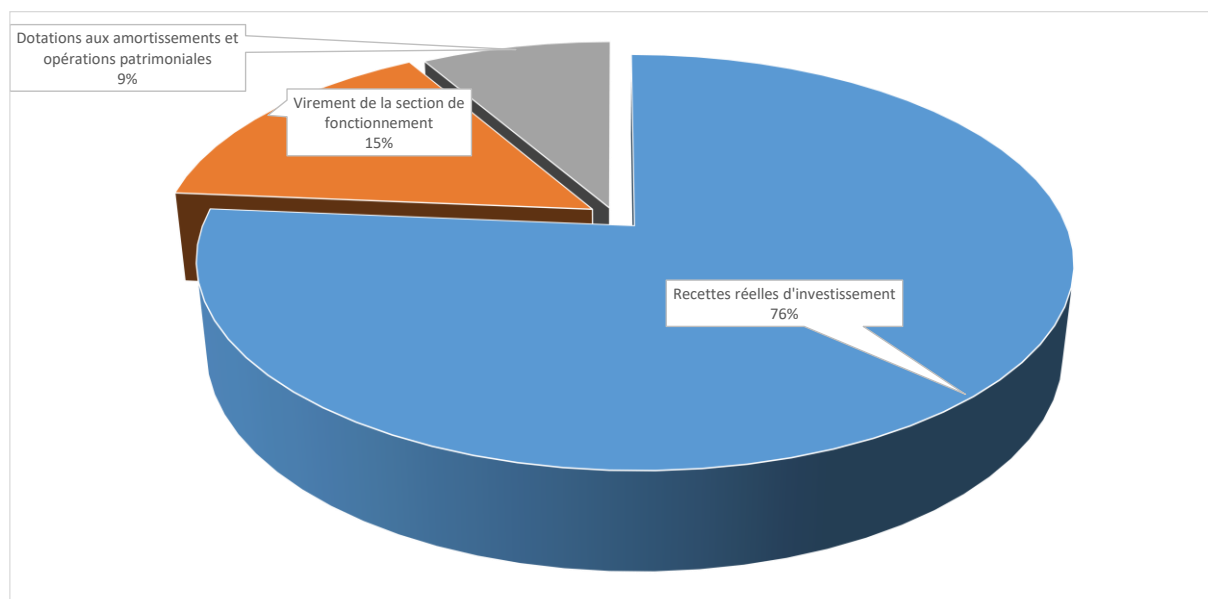
Dépenses d'investissement					
Chapitre	Libellé	BP 2025 (RAR 2024 + PN)	RAR 2025	Propositions nouvelles (PN)	BP 2026 (RAR 2025 + PN)
20	Immobilisations incorporelles	486 321,22 €	251 034,88 €	554 471,71 €	805 506,59 €
204	Subventions d'équipement versées	96 384,80 €	6 285,60 €	389 052,18 €	395 337,78 €
21	Immobilisations corporelles	19 325 167,62 €	1 717 251,70 €	16 568 792,83 €	18 286 044,53 €
23	Immobilisations en cours	25 000,00 €		158 108,00 €	158 108,00 €
Total des dépenses d'équipement		19 932 873,64 €	1 974 572,18 €	17 670 424,72 €	19 644 996,90 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €		0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (rbsmt du capital de la dette)	2 192 799,24 €		2 103 479,64 €	2 103 479,64 €
27	Autres immobilisations financières	10 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
Total des dépenses financières		2 202 799,24 €	0,00 €	2 203 479,64 €	2 203 479,64 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		22 135 672,88 €	1 974 572,18 €	19 873 904,36 €	21 848 476,54 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	91 548,98 €		200 000,00 €	200 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		191 548,98 €	0,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		2 293 242,52 €			3 034 018,56 €
Total des dépenses d'investissement cumulées		24 620 464,38 €	1 974 572,18 €	20 173 904,36 €	25 182 495,10 €
Recettes d'investissement					
Chapitre	Libellé	BP 2025 (RAR 2024 + PN)	RAR 2025	Propositions nouvelles (PN)	BP 2026 (RAR 2025 + PN)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 776 681,37 €	527 617,88 €	3 201 438,97 €	3 729 056,85 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 926 165,51 €	5 000 000,00 €	7 325 997,06 €	12 325 997,06 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'équipement		11 702 846,88 €	5 527 617,88 €	10 527 436,03 €	16 055 053,91 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	817 255,00 €		987 655,99 €	987 655,99 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 158 716,37 €		1 266 091,63 €	1 266 091,63 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 323 032,00 €		809 468,00 €	809 468,00 €
Total des recettes financières		7 309 003,37 €	0,00 €	3 173 215,62 €	3 173 215,62 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		19 011 850,25 €	5 527 617,88 €	13 700 651,65 €	19 228 269,53 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 797 449,55 €		3 844 225,57 €	3 844 225,57 €
040	Dotations aux amortissements	1 410 000,00 €		2 010 000,00 €	2 010 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 307 449,55 €	0,00 €	5 954 225,57 €	5 954 225,57 €
Total des recettes d'investissement		23 319 299,80 €	5 527 617,88 €	19 654 877,22 €	25 182 495,10 €
Total des recettes d'investissement cumulées		23 319 299,80 €	5 527 617,88 €	19 654 877,22 €	25 182 495,10 €

RAR = restes-à-réaliser

B. Les recettes d'investissement

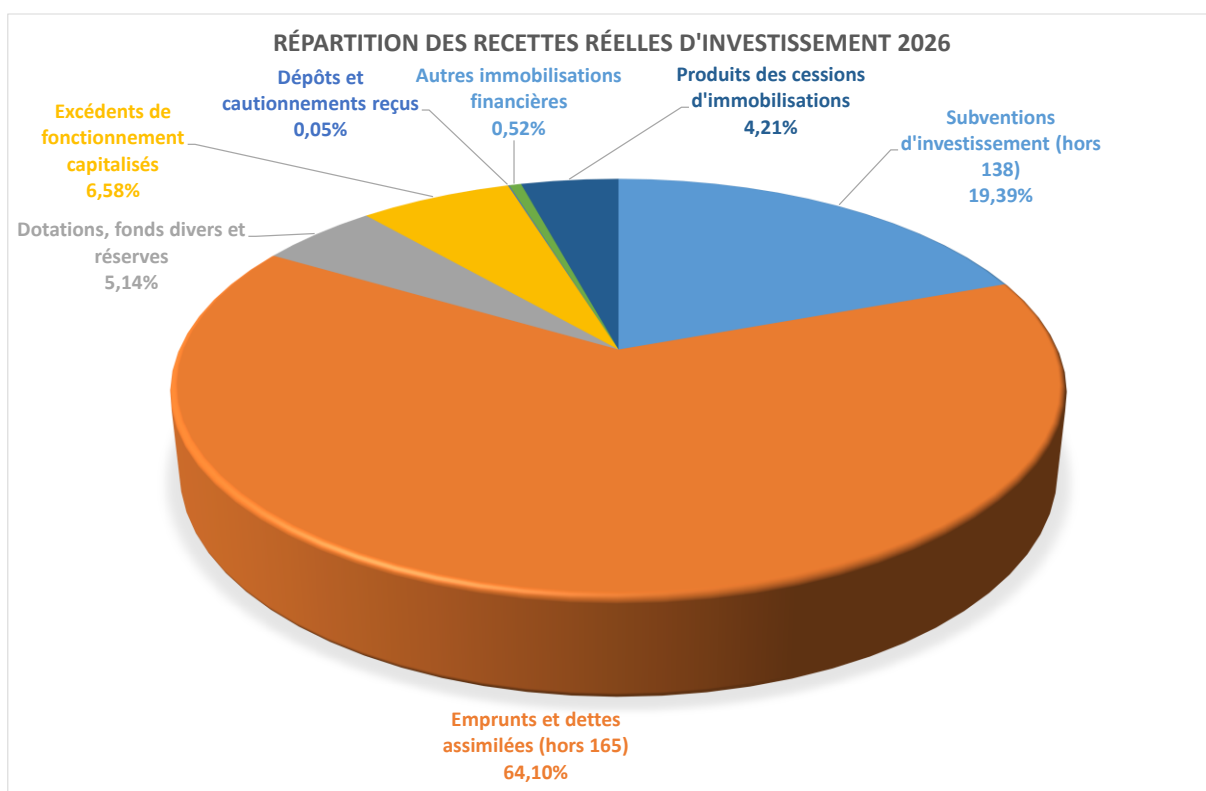
Les recettes d'investissement sont constituées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre.

Pour l'exercice 2026, elles sont évaluées respectivement à 19 228 269,53 €, et 5 954 225,57 €, soit une prévision globale de 25 182 495,10 €.



La répartition des recettes réelles d'investissement est la suivante :

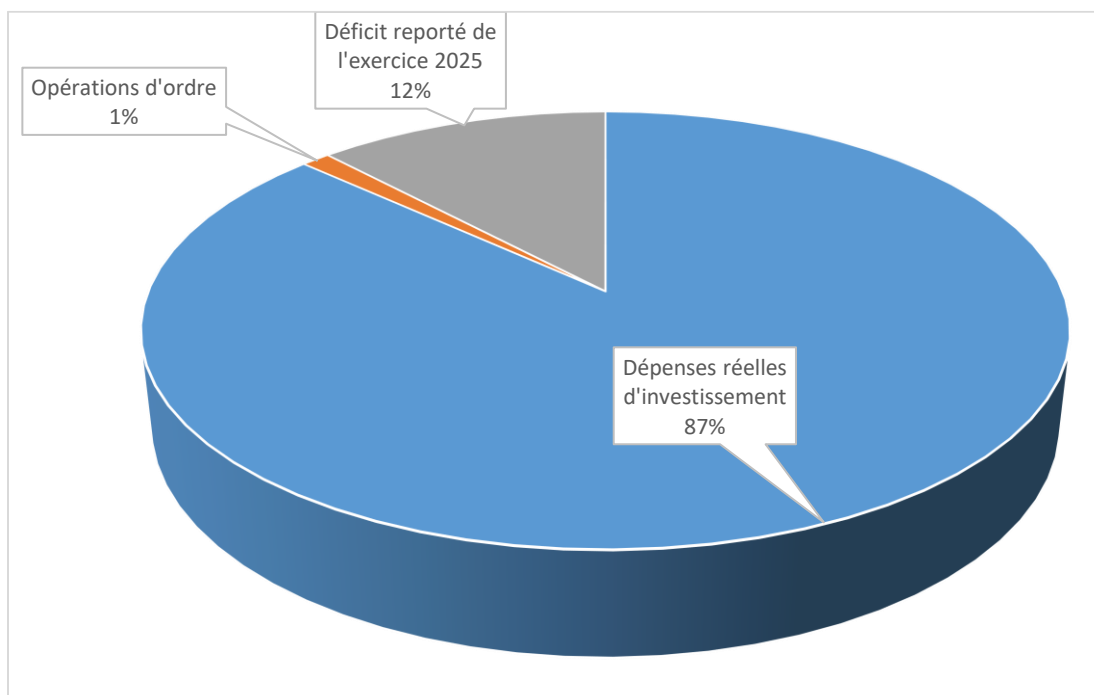
Chapitre	Libellé	BP 2025 (RAR 2024 + PN)	RAR 2025	Propositions nouvelles (PN)	BP 2026 (RAR 2025 + PN)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 776 681,37 €	527 617,88 €	3 201 438,97 €	3 729 056,85 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 926 165,51 €	5 000 000,00 €	7 325 997,06 €	12 325 997,06 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	817 255,00 €		987 655,99 €	987 655,99 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 158 716,37 €		1 266 091,63 €	1 266 091,63 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 323 032,00 €		809 468,00 €	809 468,00 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		19 011 850,25 €	5 527 617,88 €	13 700 651,65 €	19 228 269,53 €



C. Les dépenses d'investissement

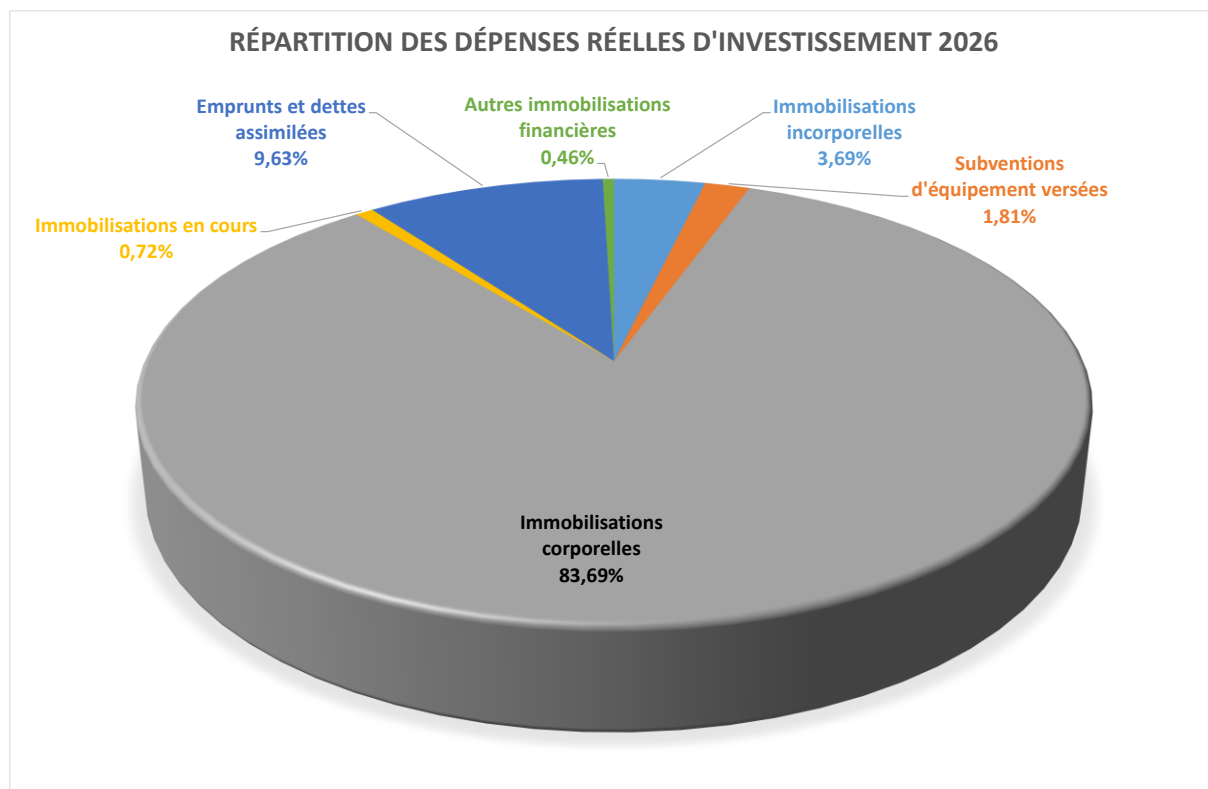
Les dépenses d'investissement sont constituées par :

- les opérations réelles pour un montant estimé à 21 848 476,54 €,
- les opérations patrimoniales (dépenses d'ordre) pour 300 000,00 €
- et le déficit du résultat reporté de l'exercice 2025 d'un montant de 3 034 018,56 €.



Pour 2026, la prévision des dépenses réelles d'investissement comprend les restes-à-réaliser de l'exercice 2025 pour un montant de 1 974 572,18 € et les propositions nouvelles 2026 pour un montant de 19 873 904,36 €, soit un total de 21 848 476,54 €.

Chapitre	Libellé	BP 2025 (RAR 2024 + PN)	RAR 2025	Propositions nouvelles (PN)	BP 2026 (RAR 2025 + PN)
20	Immobilisations incorporelles	486 321,22 €	251 034,88 €	554 471,71 €	805 506,59 €
204	Subventions d'équipement versées	96 384,80 €	6 285,60 €	389 052,18 €	395 337,78 €
21	Immobilisations corporelles	19 325 167,62 €	1 717 251,70 €	16 568 792,83 €	18 286 044,53 €
23	Immobilisations en cours	25 000,00 €	0,00 €	158 108,00 €	158 108,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 192 799,24 €	0,00 €	2 103 479,64 €	2 103 479,64 €
27	Autres immobilisations financières	10 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		22 135 672,88 €	1 974 572,18 €	19 873 904,36 €	21 848 476,54 €



D. Détail des opérations d'équipement

Les opérations d'équipement individualisées sont ainsi détaillées :

N°	Opérations comptables Intitulé	Inscriptions budgétaires					
		Dépenses			Recettes		
		RAR 2025	PN 2026	BP 2026	RAR 2025	PN 2026	BP 2026
1013	AP/CP Requalification du complexe sportif Jean-Bouin		4 041 106,99 €	4 041 106,99 €		1 992 247,83 €	1 992 247,83 €
1023	Restructuration du stade Jean-Claude-Le-Coadic	20 087,13 €		20 087,13 €			0,00 €
1902	Conformités et travaux	38,48 €		38,48 €			0,00 €
1903	AP/CP Travaux dans les écoles		181 468,46 €	181 468,46 €		108 090,75 €	108 090,75 €
1905	Signalisation de voirie	44 743,82 €		44 743,82 €			0,00 €
1907	Travaux divers de voirie	4 476,15 €		4 476,15 €			0,00 €
1908	AP/CP Viabilisation de la piscine intercommunale		163 293,29 €	163 293,29 €			0,00 €
1912	Verdun / La Plaine	26 820,00 €		26 820,00 €			0,00 €
2002	AP/CP Voirie Quartier des Barbus		5 742,65 €	5 742,65 €		36 987,50 €	36 987,50 €
2004	Création d'îlots de fraîcheur	8 070,98 €		8 070,98 €			0,00 €
2101	Travaux d'agenda d'accessibilité programmée ADAP	28 524,28 €		28 524,28 €			0,00 €
2201	AP/CP Déploiement de la vidéoprotection		97 272,18 €	97 272,18 €			0,00 €
2202	AP/CP Pratique ludosportive urbaine		110 000,00 €	110 000,00 €			0,00 €
2401	AP/CP Voirie chemin des Hires		150 008,15 €	150 008,15 €			0,00 €
2402	AP/CP Voie douce Le-Coadic		590 370,67 €	590 370,67 €		229 812,50 €	229 812,50 €
2403	AP/CP Chapelles Rohan-Chabot et Ecce-Homo		886 429,83 €	886 429,83 €		387 705,03 €	387 705,03 €
2404	AP/CP Réaménagement du parc de Pontalis		2 623 402,28 €	2 623 402,28 €		178 320,00 €	178 320,00 €
2501	AP/CP Rénovation énergétique des bâtiments		386 944,11 €	386 944,11 €			0,00 €
2502	AP/CP Aménagement d'une coulée verte		250 000,00 €	250 000,00 €			0,00 €
2503	AP/CP Création d'un îlot de fraîcheur à l'école élémentaire Pagnol		392 255,02 €	392 255,02 €		268 275,36 €	268 275,36 €
2504	AP/CP Aménagement paysagers		141 858,16 €	141 858,16 €			0,00 €
2505	AP/CP Voirie quartier Sainte-Honorine		667 318,24 €	667 318,24 €			0,00 €
2506	Aménagement d'un espace jeunesse	95 329,25 €		95 329,25 €			0,00 €
2507	Aménagement paysagers des entrées de ville	912,00 €		912,00 €			0,00 €
2508	Plantations paysagères	87 842,21 €		87 842,21 €			0,00 €
2510	Passages piétons éclairés	33 552,00 €		33 552,00 €			0,00 €
2511	AP/CP Salle des fêtes		371 401,44 €	371 401,44 €			0,00 €
2512	AP/CP Voirie projet Mermoz		688 084,74 €	688 084,74 €			0,00 €
2601	AP/CP Dépenses courantes d'équipement		2 438 080,51 €	2 438 080,51 €			0,00 €
2602	AP/CP Éclairage du stade Le-Coadic		430 000,00 €	430 000,00 €			0,00 €
2603	AP/CP Poste de police municipale		208 108,00 €	208 108,00 €			0,00 €
2604	AP/CP Village sportif Jean-Bouin		80 500,00 €	80 500,00 €			0,00 €
2605	AP/CP Aménagement de voiries		700 000,00 €	700 000,00 €			0,00 €
2606	AP/CP Cinéma		760 000,00 €	760 000,00 €			0,00 €
2607	AP/CP Compensation Grand Paris Aménagement		291 780,00 €	291 780,00 €			0,00 €
2608	AP/CP Acquisitions patrimoniales		150 000,00 €	150 000,00 €			0,00 €
2609	AP/CP Écoles		500 000,00 €	500 000,00 €			0,00 €
2610	AP/CP Aménagement de l'îlot Tuyolle		130 000,00 €	130 000,00 €			0,00 €
2611	AP/CP Modernisation de la médiathèque		35 000,00 €	35 000,00 €			0,00 €
2612	AP/CP Écoles Verdun et Doisneau		200 000,00 €	200 000,00 €			0,00 €
TOTAUX		350 396,30 €	17 670 424,72 €	18 020 821,02 €	0,00 €	3 201 438,97 €	3 201 438,97 €

RAR = restes-à-réaliser

PN = propositions nouvelles

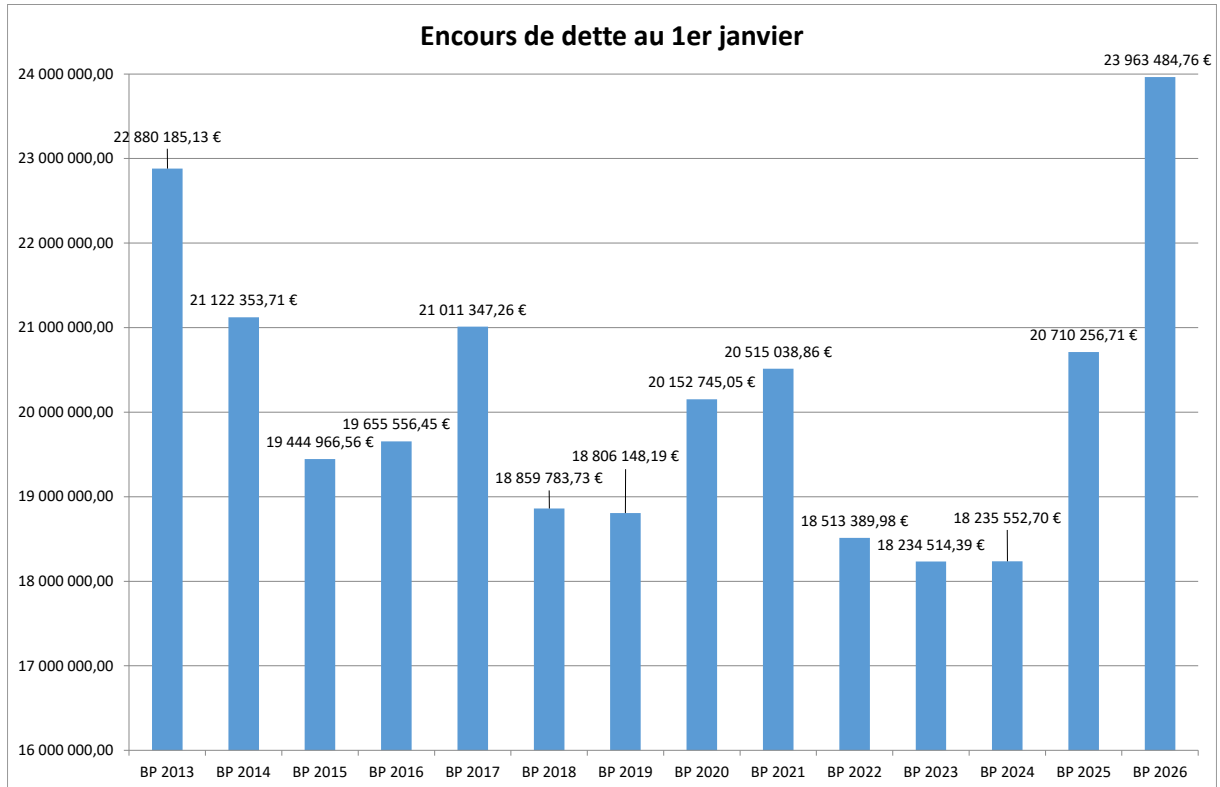
BP = budget primitif (RAR + PN)

F. Les principales nouvelles dépenses d'investissement pour 2026

- ⇒ fin des travaux de restructuration du gymnase Jean-Bouin (4 041 107 €) ;
- ⇒ le réaménagement du parc de Pontalis (2 587 300 €)
- ⇒ des travaux de voirie (plus de 1 543 000 €) ;
- ⇒ l'éclairage du stade Le-Coadic (430 000 €) ;
- ⇒ la réalisation d'îlots de fraîcheur (390 000 €) ;
- ⇒ le réaménagement de la salle des fêtes (371 400 €)
- ⇒ l'acquisition de véhicules pour les services techniques (350 000 €) ;
- ⇒ la poursuite des travaux et d'amélioration des équipements dans les écoles (680 000 €) ;
- ⇒ l'aménagement d'une coulée verte / place Vaucelle (250 000 €) ;
- ⇒ la poursuite de la restauration générale des chapelles Rohan-Chabot et Ecce-Homo (886 430 €) ;
- ⇒ le renouvellement et l'amélioration des équipements informatiques des services communaux (453 000 €) ;
- ⇒ la rénovation énergétique du patrimoine communal (387 000 €);
- ⇒ des travaux de modernisation de l'hôtel de ville (209 430 €) ;
- ⇒ l'aménagement des espaces publics du quartier Sainte-Honorine (667 320 €) ;
- ⇒ des aménagements paysagers (ronds-points, entrées de ville, plantation d'arbres...) (430 000 €) ;
- ⇒ les équipements de pratique sportive urbaine (110 000 €).

III. Informations relatives à la dette

Historique de l'encours de dette



Éléments de la dette pour 2026

L'encours de dette, au 1^{er} janvier 2026, est composé de 23 emprunts.

<u>Encours et annuité</u>	BP 2025	BP 2026	Variation
Encours de dette au 1 ^{er} janvier	20 710 256,71 €	23 963 484,76 €	3 253 228,05 €
Annuités d'emprunts	2 504 715,42 €	2 609 263,38 €	104 547,96 €
<i>dont remboursement en capital</i>	<i>1 998 921,95 €</i>	<i>1 939 575,43 €</i>	<i>-59 346,52 €</i>
<i>dont remboursement des intérêts</i>	<i>505 793,47 €</i>	<i>669 687,95 €</i>	<i>163 894,48 €</i>

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition
Taux fixe	17 930 805,43 €	74,83%
Taux variable	6 032 679,33 €	25,17%
Ensemble des risques	23 963 484,76 €	100,00%

Dette par prêteur

Prêteur	CRD*	% du CRD
AGENCE FRANCE LOCALE	7 369 350,00 €	33,55%
ARKEA	1 646 500,00 €	7,50%
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	6 959,28 €	0,03%
CAISSE D'ÉPARGNE	6 443 524,15 €	29,34%
CRÉDIT AGRICOLE	1 653 472,00 €	7,53%
SFIL CAFFIL	2 886 179,33 €	13,14%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1 957 500,00 €	8,91%
Ensemble des prêteurs	21 963 484,76 €	100,00%

CRD = Capital Restant Dû